

Le mouvement social haïtien pour le changement : les ONG haïtiennes et l'aide canadienne

Franklin Midy

Volume 4, numéro 1, printemps 1991

Coopération internationale : nouveaux défis

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301117ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301117ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Midy, F. (1991). Le mouvement social haïtien pour le changement : les ONG haïtiennes et l'aide canadienne. *Nouvelles pratiques sociales*, 4(1), 65–80.
<https://doi.org/10.7202/301117ar>

Résumé de l'article

L'auteur analyse la société haïtienne comme une société d'exclusion qui rejette et maintient en dehors de la *respublico* la majorité travailleuse paysanne. Cette société est aujourd'hui agitée par une crise radicale, dont le mouvement social pour le changement est à la fois une expression et un accélérateur. Les principales ONG haïtiennes ont été créées pour répondre en partie aux effets de la société d'exclusion et sont devenues des acteurs importants du mouvement social. Dans le contexte et sous la pression de ce mouvement, l'aide canadienne à Haïti a dû elle aussi se remettre en question et se réorienter. Elle n'a de chance, selon l'auteur, d'atteindre ses objectifs déclarés de contribuer au développement économique et au progrès de la démocratie en Haïti qu'en devenant dans l'immédiat une aide directe au développement du mouvement social pour le changement.



Le mouvement social haïtien pour le changement: les ONG haïtiennes et l'aide canadienne*

Franklin MIDY
Université du Québec à Montréal

L'auteur analyse la société haïtienne comme une société d'exclusion qui rejette et maintient en dehors de la *res publica* la majorité travailleuse paysanne. Cette société est aujourd'hui agitée par une crise radicale, dont le mouvement social pour le changement est à la fois une expression et un accélérateur. Les principales ONG haïtiennes ont été créées pour répondre en partie aux effets de la société d'exclusion et sont devenues des acteurs importants du mouvement social. Dans le contexte et sous la pression de ce mouvement, l'aide canadienne à Haïti a dû elle aussi se remettre en question et se réorienter. Elle n'a de chance, selon l'auteur, d'atteindre ses objectifs déclarés de contribuer au développement économique et au progrès de la démocratie en Haïti qu'en devenant dans l'immédiat une aide directe au développement du mouvement social pour le changement.

* Cet article a été rédigé en septembre 1990, avant le déclenchement de l'opération *lavalas* qui a porté le père Aristide au pouvoir et ouvert la voie à l'institutionnalisation du mouvement social. Le comité de lecture a fait des suggestions de correction utiles; je l'en remercie vivement.

L'ultime objectif, je crois que nous le partageons tous, restera encore longtemps celui de soulager la misère humaine, d'appuyer le peuple haïtien dans ses entreprises de développement et de l'encourager dans l'édification de sa propre démocratie et du respect des droits fondamentaux de tous les citoyens. [...] Travaillons-nous à l'émergence d'une société civile comme alternative au régime militaire? (Hudon, 1989).

Faire émerger la société civile comme alternative au régime militaire! Voilà l'un des buts du mouvement social haïtien pour le changement; c'est aussi le sens du travail en cours des principales ONG haïtiennes. Ces ONG ont été progressivement mises en place pour répondre aux problèmes sociopolitiques créés par la société haïtienne d'exclusion et son État prédateur. Par leur travail de conscientisation et d'organisation, elles ont contribué à l'émergence du mouvement social pour le changement dont elles sont devenues par la suite une composante essentielle, à la fois organismes de services communautaires et organes de revendications populaires.

L'aide canadienne à Haïti est-elle en train de se redéfinir face à la nouvelle situation haïtienne? Va-t-elle se mettre elle aussi à travailler dans le sens du mouvement social pour le changement, à l'émergence de la société civile comme alternative au régime militaire? L'intervention de M. Jean-Guy Hudon, adjoint parlementaire aux Affaires extérieures du Canada, le laisse bien entendre. Je me propose ici de montrer que ce procès de redéfinition est lui-même un effet du mouvement social pour le changement: il existe un lien pratique entre les deux processus. Il faut souhaiter le raffermissement de cette position nouvelle de l'aide canadienne à Haïti, car cette aide ne pourra de façon durable contribuer au développement de la société civile en Haïti que dans la mesure où elle sert aujourd'hui à renforcer le mouvement social haïtien pour le changement.

LE MOUVEMENT SOCIAL POUR LE CHANGEMENT

La société haïtienne est en état de crise aiguë aujourd'hui. Crise ouverte au début des années 50 et très tôt diagnostiquée dans toute sa profondeur par le professeur Paul Moral. Celui-ci soulignait, en 1958, la «nécessité fondamentale [de] rompre l'isolement ancestral des campagnes, [de] les faire participer largement à la vie nationale, [en vue] d'édifier [enfin] la nation haïtienne» (Moral, 1961: 10). Avec beaucoup de perspicacité, Moral a pu saisir l'enjeu fondamental de tout changement significatif en Haïti, soit la fin de la hiérarchie singulière élite-masse qui fait de la société haïtienne une quasi-société plurale, une société d'exclusion massive.

Ce que la science savante d'hier avait pronostiqué, la conscience sociale d'aujourd'hui cherche à le construire: la campagne haïtienne depuis toujours exclue a fait irruption sur la scène politique; un vaste mouvement social pour le changement secoue l'ancien régime d'exclusion, inaugurant enfin le procès d'édification d'une nation haïtienne commune.

La société haïtienne d'exclusion est ce système social hiérarchisé fondé sur la séparation-articulation entre d'un côté une minorité possédante qui se donne pour l'élite éclairée et le destinataire naturel du pouvoir d'État et de l'autre une majorité travailleuse asservie, exclue du partage des richesses et du pouvoir et donnée pour une masse inculte naturellement destinée à servir l'élite au pouvoir. Elle a donné naissance à un type d'État particulier, qualifié ici d'État prédateur et ailleurs d'État parasite (Moral, 1961), dont les pratiques ont inspiré l'adage populaire: *Voler l'État n'est pas vol!* Une telle société oppose, selon des critères quasi ethniques, la masse besogneuse, donnée pour différente quant à la religion, la langue, l'habitat, les mœurs africaines, et l'élite régnante qui se présente et se distingue comme les fils spirituels de l'Europe. La condition actuelle de la paysannerie pauvre dans la république oligarchique d'Haïti rappelle la condition des masses esclaves dans la Saint-Domingue coloniale: à la fois catégories travailleuses opprimées et nations africaines minorisées. C'est la fin d'une telle société que réclame le mouvement social pour le changement.

Ce mouvement est apparu au début des années 80 sous l'inspiration de l'Église catholique. À cette époque, le fossé entre élus et exclus était devenu extrême: l'État était courbé sous tutelle étrangère, la société livrée à la corruption, «ébranlée dans ses racines les plus profondes, dans les valeurs les plus nobles qui ont forgé son histoire» (Conférence haïtienne des religieux et religieuses, 1981). Portant essentiellement des revendications démocratiques et nationales contre la société d'exclusion et l'État prédateur, contre la domination étrangère et l'oppression socioculturelle intérieure¹, le mouvement social a déjà produit des changements socioculturels significatifs, qui portent certains témoins à parler de révolution culturelle (Midy, 1987).

Notons d'abord l'entrée en scène des exclus, de la paysannerie pauvre notamment. Il s'agit là d'un événement historique, neuf, original, de haute

1. L'idéologie dominante, mystificatrice, distingue et oppose *moun sot* et *moun lespri*, *moun andeyo* et *moun lavil*, tandis que la culture populaire, contestatrice à sa manière dans le champ de l'imaginaire, dénonce cette société d'exclusion où «l'âne travaille pour la gloire du cheval» (*bourik travay chwal galonnen*). Il s'agit là d'une contradiction fondamentale qui oppose le pays asservi d'en dehors à la république oligarchique de la ville.

portée politique. Désormais, la masse d'en dehors fait aussi partie du jeu et de l'enjeu politique. C'est la fin du monopole de l'élite sur la politique comprise à la fois comme projet de société, comme programme de gouvernement, comme stratégie et pratiques politiques.

Notons aussi la prise de parole populaire, le corollaire de l'entrée en scène du *Pays en dehors* (Barthélemy, 1989). Cette pratique nouvelle sort les exclus du silence et de l'extra-territorialité où ils ont été depuis toujours confinés. En recouvrant la faculté de la parole politique et le droit de réplique², ils sont devenus acteurs historiques, sujets de l'histoire. Ils ont cassé le monopole de la parole jusque-là détenu par l'élite au pouvoir, cassé le monopole du pouvoir sur le pouvoir de la parole. Monopole qui faisait que la parole des chefs était sans réplique possible, qui garantissait donc leur monopole du pouvoir. Il y a subversion de ce rapport de communication unilatérale qui est en fait un rapport de pouvoir, un rapport d'assujettissement.

Un autre changement socioculturel important est la prise de conscience populaire de la nécessité de s'organiser. «Organisation ou la mort!» constitue le mot d'ordre du mouvement paysan depuis 1986. On assiste depuis lors comme au printemps de l'organisation populaire: groupements paysans, syndicats ouvriers, comités de quartiers, associations étudiantes et enseignantes, associations de femmes et de jeunes ont partout bourgeonné dans le pays, disséminant dans le corps de la société militaire autant d'organes de société civile. La conscience de la nécessité de l'organisation populaire, surtout dans le mouvement paysan, manifeste l'émergence d'une conscience de classe. Pour la première fois peut-être dans son histoire, la paysannerie pauvre est en train de transcender sa condition de «classe en soi» pour devenir dans la terminologie hégélienne une «classe pour soi».

La reconnaissance sociale de la paysannerie pauvre constitue un autre changement socioculturel important. Des institutions et des catégories sociales traditionnellement alliées à l'élite au pouvoir, ont commencé à nouer une nouvelle alliance³ avec les exclus. Dès 1982, une assemblée catholique proclame son «option préférentielle pour les pauvres» et une autre, en 1986, fait de 1987 l'«Année de solidarité avec la paysannerie» (Conférence épiscopale d'Haïti, 1988). Sur le terrain de l'action concrète,

2. Les exclus d'Haïti ont toujours été interdits de parole politique (*pa foure bouch ou nan afè moun, ne vous mêlez pas de ce qui ne vous regarde pas*), voire de toute réplique ou de toute critique (*pa replike ak chef, la parole du chef ne souffre pas de réplique*).

3. Alliance encore fragile toutefois, qui n'est pas à l'abri des palinodies d'alliés vacillants, telle la hiérarchie catholique qui ferma la *Misyon Alfa* et renvoya l'équipe militante de Radio Soleil.

un réseau d'institutions nouvelles est mis en place, constituant un véritable dispositif du changement, ayant la mission de traduire en gestes de solidarité visible la nouvelle alliance avec les exclus: Caritas diocésaines, *Misyon Alfa*, Radio Soleil, Commission Justice et Paix, *Ti Legliz*, Instituts d'animation et de formation. Notons aussi l'action communautaire des grandes Églises protestantes et l'action solidaire d'une fraction de la petite bourgeoisie scolarisée convaincue de l'impossibilité de dénouer la crise haïtienne hors d'une alliance avec la paysannerie, en dehors d'un nouveau contrat social. Ces nouveaux alliés des pauvres ont partout créé des organismes d'animation, de conscientisation, d'organisation, de développement communautaire, qui ont largement contribué à l'émergence du mouvement social et de l'initiative populaire. Organismes non gouvernementaux (ONG) occupés à la promotion de la citoyenneté des exclus, à l'expérimentation de la *grassroots democracy*, à la construction de la société civile, à l'édification d'une nation une et commune.

LES ONG HAÏTIENNES

Les ONG haïtiennes⁴ interviennent dans tous les champs socio-économique, socioculturel et sociopolitique. Elles comprennent des organismes d'aide sociale, d'action communautaire et de promotion civique, des mouvements paysans, des syndicats et des comités populaires, des associations de jeunes, de femmes et d'environnementalistes, des instituts de formation, de recherche et d'éducation populaire. C'est donc une réalité riche et variée, diverse selon l'âge et la taille, le lieu géographique de développement et le milieu social d'implantation, le champ d'activité et les stratégies d'intervention. Elles sont à la ville ou à la campagne, confessionnelles ou laïques, de portée locale ou d'envergure régionale, voire nationale, actives depuis plus de 15 ans ou depuis moins de 3 ans, plus occupées à l'aide d'urgence ou plus préoccupées de changement social à long terme. Au nombre de 61 (voir le tableau 1), elles représenteraient 23 % des ONG actives en Haïti (Mathurin *et al.*, 1989)⁵. Elles ont beaucoup évolué de 1971 à aujourd'hui, passant d'une approche assistencialiste ou développementaliste à une perspective critique et politique.

4. On pourrait distinguer les ONG proprement dites des ING plus spécifiques. Les ONG sont des groupes de services intéressés avant tout à l'amélioration des conditions socio-économiques des démunis; ils mènent avec eux des activités d'éducation et de développement communautaire. Les ING s'occupent d'activités socioculturelles et sociopolitiques de conscientisation et de revendication; ils sont plus proches du groupe de pression que du groupe de services.

5. En 1984, English estimait le nombre total des ONG en Haïti à environ 400. MATHURIN *et al.* (1989), considérant seulement les ONG actives, en dénombraient 262.

Tableau 1
ONG actives en Haïti

Origine	En général		Affiliation religieuse	
États-Unis	109	42 %	70	64 %
Canada	30	11 %	12	40 %
Europe	54	21 %	28	52 %
Internationales	8	3 %	4	50 %
Sous-total	201	77 %	114	57 %
Haïti	61	23 %	24	39 %
Total	262	100 %	138	53 %

Source: MATHURIN *et al.* (1989).

Par delà leur diversité, il est possible de dégager quelques traits communs aux ONG, eu égard à leur implantation, à leur direction et à leur animation. Notons parmi ces traits communs l'implication remarquable des Églises chrétiennes dans le champ de l'action communautaire, le rôle de leadership joué par le clergé catholique dans la mise sur pied en milieu paysan d'ONG de conscientisation et d'organisation, la présence significative de jeunes gens de la petite bourgeoisie de formation universitaire dans les postes de direction, de coordination et d'animation.

Mais, pour bien saisir le phénomène, il faudrait réduire la diversité des ONG en les regroupant dans des classes distinctes. Elles pourraient être distinguées et classées selon qu'elles interviennent en première ligne au ras du terrain, ou en seconde ligne à la préparation à l'intervention sur le terrain, en ONG d'action directe et en ONG de formation à l'action, en ONG de services immédiats aux communautés locales et en ONG de services experts aux agences et aux agents communautaires. Mais, en fait, la réalité est plus complexe. Dans bien des cas, les ONG les plus importantes réunissent les marques et les responsabilités des ONG d'action et des ONG de formation. Le critère de distinction selon le niveau de l'intervention, en ONG de terrain de première ligne et en ONG de services experts de seconde ligne, paraît donc inadéquat et incapable de prendre en compte la complexité du réel. De plus, ce critère de distinction porte à ranger dans une même classe des ONG qui sont, à d'autres points de vue, fort différentes entre elles, comme, par exemple, un syndicat et un groupe environnementaliste.

Il nous faut donc recourir à un critère plus fin et plus complexe à la fois, qui permette de distinguer à un niveau donné mais sans créer de confusion à un autre niveau. Le point de vue des ONG sur le problème

de la pauvreté, du sous-développement et de l'État, leur façon d'envisager la solution de ce problème et la place des intéressés dans la recherche de la solution, cette façon de voir ou cette problématique peut servir de critère pour élaborer une typologie explicative, qui va au-delà d'une classification empirique aveugle. Notre vision du problème, de la solution du problème et des acteurs de la solution, voilà, en somme, le critère retenu pour la classification des ONG haïtiennes. Ce critère permet non seulement de regrouper dans une même classe les ONG qui poursuivent les mêmes objectifs selon une même approche, mais aussi de le faire selon une perspective dynamique en tenant compte de leur évolution dans le temps. Nous distinguons selon ce critère quatre types d'ONG:

Les organismes d'assistance ou d'aide sociale (OAS)

Ceux-ci réfèrent surtout aux œuvres de bienfaisance, du genre «secours catholique», «mission protestante» ou «S.O.S. service». Ce type d'ONG apporte une aide aux laissés-pour-compte, développe des micro-projets dans les localités oubliées, offre des services de dépannage aux populations démunies, tente de suppléer aux défaillances ou aux démissions de l'État. Mais cette intervention de substitution se fait dans la perspective de l'action caritative, hors de toute considération des rapports sociaux et des rapports avec l'État, également hors de tout souci d'impliquer les intéressés eux-mêmes, perçus comme une masse de «bénéficiaires» ou une «clientèle» indifférenciée, dans la recherche de solutions aux problèmes vécus. Jusqu'à 1968, on a surtout rencontré ce type d'ONG en Haïti. Plus rares aujourd'hui, parce que n'étant plus le type unique ni le type dominant, les OAS sont encore actives à travers le pays, sous l'initiative de curés catholiques, de pasteurs protestants, de laïcs bons samaritains et surtout de sectes religieuses américaines fondamentalistes.

Depuis 1970, on a assisté au Québec à une critique soutenue de l'action caritative en Haïti (Maintenant, 1970; Relations, 1973, 1980, 1983)⁶. Le mouvement social devait porter plus loin encore la critique, dénonçant les effets négatifs de l'aide alimentaire sur l'économie rurale et la culture paysanne, notamment le découragement de la production nationale et le renforcement de la mentalité d'assisté. En plusieurs endroits après février 1986, on s'oppose à la distribution du *food for work* et, çà et là, on met le feu aux dépôts de nourriture. Cette critique active

6. «Le moment n'est-il pas venu de passer du plan de la charité à celui de la justice et des revendications qu'elle implique?», se demandent en 1980 deux missionnaires québécois. À la fin de 1982, la CHR recommande à ses membres de dépasser l'assistance caritative et d'accompagner les pauvres opprimés dans leur lutte pour un changement structurel de la société (CHR, 1982).

rencontra la résistance des partisans de l'aide alimentaire et vint à nourrir des tensions au sein des populations démunies. Les forces du *statu quo* surent exploiter ces tensions internes et provoquer des déchirements sociaux. Rappelons le massacre à Jean-Rabel en juillet 1987, de plus de 300 paysans engagés dans le mouvement pour le changement et dans l'opposition active à l'aide alimentaire dite *manje sinistre*.

Les organismes de développement et d'animation communautaire (ODAC)

Ces derniers ont commencé à faire leur apparition vers 1970, dans le sillage des conseils communautaires promus sous Duvalier au sein de l'Office national d'alphabétisation et d'action communautaire (ONAAC). L'ONAAC a été créé en 1969, en principe pour l'alphabétisation des adultes et le développement communautaire; en fait pour le quadrillage et le contrôle des sections rurales du pays. Mais peu importe l'intention du régime en place. Ce qu'il importe de souligner, ce sont les effets marginaux de l'entreprise: la création de l'ONAAC et la promotion de l'action communautaire ont ouvert l'espace nécessaire à l'action d'ONG locales en milieu paysan. L'idéologie développementaliste prônée par l'État à partir de 1971 et reliée à la politique dite de libéralisation (Midy, 1972) a ouvert la voie à l'implantation des ODAC. Outre ces «occasions politiques» offertes par l'État, il faut aussi mentionner, parmi d'autres facteurs, l'influence idéologique sur une partie du clergé religieux des orientations nouvelles d'engagement social définies à Medellin et à Puebla à la fin des années 60 et 70 par les évêques d'Amérique latine.

Les ODAC visent la mobilisation des communautés paysannes à la recherche de solutions collectives aux problèmes qu'elles rencontrent. Ils se divisent en trois sous-groupes: les organismes d'animation socioculturelle dispensant principalement des services experts de formation et d'encadrement; les organismes d'action communautaire offrant surtout des services immédiats aux collectivités locales et aux *gwoupman peyizan*; les organismes de promotion économique, qui apportent surtout une aide financière ou des conseils en gestion d'entreprises. Les ODAC ont évolué d'une perspective développementaliste, apolitique et localiste vers une conception plus politique et plus systémique du développement: les principales ONG de ce type ne posent plus désormais la question du développement en dehors des structures de classe et de pouvoir, ni en dehors d'une stratégie d'organisation sociopolitique; elles opèrent dans la perspective du mouvement social pour le changement.

Les organismes de défense et de promotion des droits humains (ODPDH)

Ces organismes forment ensemble un troisième type d'ONG, dont la première, la Ligue haïtienne des droits humains, est apparue en 1978. La création de la Ligue a aussitôt été saluée par le milieu catholique comme «le projet le plus prometteur», allant, au-delà de «l'assistance caritative», dans le sens des «actions pour la justice» (Relations, 1980). La Ligue trouva bonne audience, aide et soutien dans ce milieu. Il convient, à ce propos, de rappeler la première affaire Saint-Jean-Bosco en 1979; la seconde affaire est le massacre des fidèles et l'incendie de l'église en 1988. Il s'agit de l'intervention brutale de la police duvaliériste contre une assemblée de la Ligue tenue au centre des pères salésiens à Saint-Jean-Bosco et dont les participants, parmi lesquels on comptait les ambassadeurs des États-Unis, de l'Allemagne, de la France et du Canada, furent rudement molestés sans aucune distinction ni discrimination.

À partir de 1983, sous la poussée du mouvement pour le changement, les plus hautes institutions catholiques telles la Conférence épiscopale d'Haïti (CEH) et la Conférence haïtienne des religieuses (CHR), vont de plus en plus concrètement s'engager dans la lutte pour la promotion humaine (CEH, 1988), la CEH à travers la Commission justice et paix et la CHR à travers la Commission d'assistance légale. Le départ en exil en 1986 du dictateur d'Haïti libère la parole et ouvre la voie à la multiplication des ODPDH. L'action de ces organismes s'inscrit d'emblée dans une perspective sociopolitique.

Les organisations de revendications sociales (ORS)

Celles-ci apparaissent sur la scène politique après la chute de la dictature à vie le 7 février 1986. On assiste alors à l'explosion publique des revendications démocratiques et populaires ainsi qu'à l'organisation autonome des exclus. Des *gwoupman peyizan*, certes, existaient avant cette date et des syndicats ouvriers opéraient déjà dans la clandestinité. Quant aux jeunes, réunis plus d'une fois en congrès national (1982, 1985, 1986), ils ont toujours été, depuis le début, le moteur du mouvement pour le changement. Mais après février 1986, le processus d'organisation populaire connaît des changements profonds: généralisation des *gwoupman peyizan* et ouverture de discussions pour la constitution d'un mouvement paysan national, progression de la syndicalisation dans les entreprises et des efforts pour la création d'une grande centrale ouvrière autonome, prolifération et fédération des comités de quartiers, multiplication et concertation au niveau national des associations de jeunes, développement

des associations de femmes et de la conscience féminine. Plus significatif encore est le fait de la transformation progressive des protestations générales sans destinataire (contre la répression, la corruption, la vie chère, le trafic de la drogue, l'incurie administrative) en demandes sociales différenciées adressées à l'État. Notons par exemple les demandes paysannes pour une réforme agraire, une réforme des systèmes des taxes de marché et des chefs de section. Les revendications et aspirations des diverses catégories exclues sont de plus en plus structurées et formulées par la médiation de mouvements sociaux relativement autonomes: l'ancienne masse indifférenciée toujours opposée à une élite indistincte commence à se différencier en catégories et en classes⁷. On assiste à la subversion du rapport élite/masse, à la déstructuration/restructuration de la quasi-société plurale articulée et hiérarchisée en élite et en masse; donc à la fin de la masse, et aussi de l'élite, car elles sont mutuellement constitutives l'une de l'autre. À cause de leur caractère politique, les ORS ont été dès le début prises à partie par les gérants et les gardiens de la société d'exclusion. Accusées de subversion communiste, réprimées par l'oligarchie, victimes des manœuvres et mesures de l'appareil d'État contre le processus d'organisation populaire autonome. Les ORS apparaissent comme des acteurs majeurs du mouvement social pour le changement et comme les éléments d'articulation de la société démocratique en construction: elles sont les nervures essentielles de la société civile naissante.

En résumé, les ONG haïtiennes ont évolué de l'assistance sociale à l'organisation sociopolitique en passant par l'animation rurale communautaire et la promotion des droits humains. Elles se sont développées successivement à travers quatre grandes périodes marquées chacune par un type d'ONG dominant. Quelles sont les perspectives d'avenir? Plus d'un signe indiquent que l'on irait vers une nouvelle période surtout axée sur le développement intégré, le renforcement organisationnel et l'action concertée, et où prédominerait un nouveau type d'ONG. Déjà maintenant, ce type d'ONG multiplie les lieux et les occasions de débats collectifs sur la société et l'État, créant ainsi les conditions d'apparition d'une culture nouvelle. Il institue un nouvel espace public où déjà se construit une société politique haïtienne. Société politique entendue dans le sens donné à ce concept par Touraine (1982: 176), distincte de la sphère d'intervention des partis politiques, définie comme un «lieu de débat transversal, de

7. Voir sur cette question le point de vue différent de CORTEN (1989: 21, 145-165 et 191). Pour Corten, le mouvement social ne formule que faiblement des demandes sociales, qu'il n'adresse d'ailleurs pas à l'État national. Or, selon lui, les demandes sociales classent, dans leur formulation même, la masse en catégories, la différencient: «Demander, c'est classer.»

confrontation et d'élaboration de cultures politiques», «lieu de formation et d'expression de représentations collectives de la société». Somme toute, les principales ONG haïtiennes se révèlent des ouvriers incontournables de la construction de l'alternative au régime militaire. Dans la situation actuelle d'Haïti, l'aide au peuple haïtien et à la démocratie passe aussi, et peut-être, surtout par elles.

L'AIDE CANADIENNE À HAÏTI

Pendant que les ONG haïtiennes montaient discrètement sur le terrain, rejoignaient au ras du sol les populations démunies, travaillaient avec elles à leur libération et à leur développement, l'aide internationale à Haïti, y compris l'aide canadienne, choisissait comme partenaire privilégié le gouvernement des Duvalier. Un gouvernement pourtant connu pour ses méthodes répressives et ses pratiques de corruption. Curieusement, c'est au moment même où Duvalier achevait d'écraser la société civile et de porter l'exclusion sociale à son point extrême que l'aide internationale devenait généreuse.

L'époque même où l'État haïtien passait sous tutelle américaine. À la mort de Papa-Doc en 1970, en effet, Washington décida d'appliquer en Haïti la politique du «changement dans la continuité». Il favorisa la passation en douceur du pouvoir du père au fils, mais imposa alors pour prix de son appui la «libéralisation» et la mise en tutelle du régime. Un an avant à Port-au-Prince en 1969, Nelson Rockefeller avait négocié ce changement dans la continuité sous contrôle américain. Concrètement, à partir de 1971, on vit l'ambassadeur américain devenir un puissant proconsul dans une Haïti soumise. On assista à la réconciliation du régime duvaliériste avec la bourgeoisie locale, au retour des capitaux et des investissements étrangers, à l'invasion des usines d'assemblage, à la montée du tourisme et de l'industrie touristique étrangère. En fait, la libéralisation du régime duvaliériste signifia avant tout la libéralisation de l'économie haïtienne, livrée alors sans défense au capital étranger. La conséquence immédiate de cette nouvelle situation fut la reprise de l'aide américaine et, dans la foulée américaine, l'arrivée en force de l'aide canadienne (voir le tableau 2).

L'aide bilatérale canadienne à Haïti débuta en juillet 1973. Il est vrai que depuis 1968, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) accordait des subventions aux micro-projets des missionnaires québécois en Haïti, soit 1,1 million \$ seulement de 1968 à 1973. Mais le nombre d'ONG du Québec et du Canada au pays ne cessant de croître, les subventions de l'ACDI ont aussi beaucoup augmenté, de sorte

Tableau 2
Aide du Canada à Haïti (1968-1990)
(en millions de dollars)

Année	Bilatérale	ONG	Alimentaire	Coopération institutionnelle	Coopération industrielle	Total
1968-1973*	-	1,6	-	-	-	1,6
1973-1973	0,2	0,3	-	-	-	0,4
1974-1977	7,4	1,4	1,2	-	-	10,0
1977-1980	24,4	2,1	1,3	0,1	-	28,0
1980-1983	23,3	6,1	0,5	0,6	-	30,6
1983-1986**	14,5	9,7	0,3	0,9	0,7	26,0
1986-1989	25,2	13,1	3,4	2,5	1,3	45,5

Sources: * ACIDI (1983: 5). ** ACIDI (1990b: 43).

qu'en 1980-1981, Haïti était devenue le troisième plus important pays cible des ONG canadiennes après l'Inde et le Bangladesh: elle occupait cette année-là le 19^e rang dans le classement des «bénéficiaires» de l'ACDI. Le pourcentage de l'aide fournie à travers les ONG devait encore augmenter à partir de 1982, après le retrait, pour cause de gestion frauduleuse de la part du gouvernement haïtien, du financement bilatéral d'un important projet de développement rural intégré. Après l'écrasement dans le sang des élections de novembre 1987 et surtout après l'incendie de l'église saint Jean-Bosco et le massacre de fidèles en pleine cérémonie religieuse en 1988, le gouvernement canadien décida de cesser toute planification de projet bilatéral avec le régime militaire d'Haïti.

À suivre l'évolution de l'aide canadienne – et aussi celle de l'aide étrangère –, on découvre que la croissance de cette aide, du moins jusqu'en 1982, est statistiquement associée à l'accroissement de la corruption gouvernementale et de la répression politique, qu'elle est en relation avec l'accroissement de la misère, des inégalités sociales et de l'exode haïtien (Dewind et Kindley, 1988). Tout se passe comme si aux yeux du pouvoir ainsi assisté, l'entrée des capitaux, des touristes et de l'aide internationale signifiait une légitimation de la dictature à vie, une caution et une récompense. English le reconnaît volontiers (1984: 43)⁸. La propagande duvaliériste ne manquait pas d'opposer ce soutien étranger à l'opposition nationale au régime.

8. Selon ENGLISH, «il serait naïf de prétendre que l'aide n'assure pas un soutien au régime existant». En particulier, elle tend à légitimer le régime, en montrant qu'il est approuvé sur le plan international; elle lui fournit les moyens de distribuer des prébendes politiques ou de créer des emplois pour les fidèles du régime; elle tend à réduire le mécontentement de la population et à modérer l'opposition politique (1984: 43).

Il a fallu le scandale du Développement régional intégré de Petit-Goâve et de Petit-Trou-de-Nippes (DRIPP) en 1981-1982, pour que soit remise en question l'aide bilatérale du Canada au régime duvaliériste: des millions de dollars canadiens du projet DRIPP s'étaient littéralement volatilisés sans laisser de traces comptables dans les écritures du projet. En 1982, le Vérificateur général du Canada indiquait que «1,7 million \$ des dépenses locales [...] n'avaient pas été autorisés convenablement et qu'il n'y avait aucune preuve écrite [et] qu'en raison de nombreuses contraintes [...] il leur a été impossible de déterminer l'envergure de la fraude» (Vérificateur général du Canada, 1982: 561). English, de son côté, conclut que «l'évolution du DRIPP a montré que pour être valable, un projet de développement doit avoir une gestion valable, faute de quoi il risque de couler» (1984: 138). Gestion valable impossible dans un État prédateur sous une administration corrompue. Le DRIPP fut fermé en 1982 après avoir englouti environ 22 millions \$ canadiens au profit de la kleptocratie duvaliériste.

Malgré ces problèmes de l'aide étrangère à un État prédateur, qu'English analyse sans complaisance, celui-ci soutient, de façon déroutante, que «la solution [...] n'est pas l'interruption de l'aide». Ce qu'il faut, selon lui, c'est que «les donneurs cessent d'être naïfs et prennent conscience de l'omniprésence de la corruption, de l'embrouillement de la situation foncière, et de l'inertie de l'inégalité. Alors seulement peut-être l'influence étrangère favorisera-t-elle les changements indispensables que la société haïtienne a été incapable de produire toute seule» (1984: 46).

Perspective sans issue, en vérité! L'aide étrangère ne pourra jamais faire à la place d'une société donnée les changements structurels que cette société ne pourrait ni ne voudrait faire elle-même. Le changement des rapports sociaux tels que l'inégalité ne peut être que l'œuvre de la société concernée. Toute la question est de savoir qui dans cette société est susceptible d'initier et de porter le mouvement pour le changement. L'expérience de l'aide internationale à Haïti depuis 1971 montre clairement la «naïveté» politique de tous ceux qui pensent qu'une «aide non naïve» à des régimes répressifs et corrompus puisse être une contribution au changement de ces régimes.

Très tôt à l'inverse, mettant à profit la marge de manœuvre laissée par la politique de «libéralisation», des ONG haïtiennes, conscientes du caractère prédateur et répressif du régime, ont entrepris de rassembler les opprimés et les exclus, de favoriser leur autoformation et leur auto-organisation en vue du changement social. Des ONG québécoises en Haïti ont commencé à la même époque à intervenir dans le même sens et selon la même analyse critique. De même, des groupes de solidarité au Québec

soutiennent activement le mouvement pour le changement en Haïti. La communauté canado-haïtienne, de son côté, fait un travail constant d'information, de sensibilisation et de dénonciation. Jusqu'au palier gouvernemental canadien, on reconnaît ouvertement aujourd'hui le caractère prédateur de l'État haïtien et l'iniquité de la société d'exclusion. Dans ce contexte nouveau d'analyse, ont surgi des questions nouvelles qui ne pouvaient manquer de se poser: Quelle forme d'aide fournir à un pays soumis à un État prédateur? Quel canal privilégié utiliser pour l'acheminement de cette aide? Quelle finalité nouvelle attribuer à l'«aide au développement»?

Le 29 février 1989, une première réponse globale a été esquissée par M. Hudon lors d'une réunion de consultation entre les Affaires extérieures, le Bureau d'Haïti du Bilatéral à l'ACDI et des ONG-ING québécoises, canadiennes et canado-haïtiennes. M. Hudon a suggéré, au nom du gouvernement canadien, que l'aide canadienne à Haïti contribue «à l'émergence d'une société civile comme alternative au régime militaire». Environ une semaine auparavant, soit le 21 février 1989, l'ambassadeur canadien à Port-au-Prince, M. P. Giguère, indiquait la même orientation devant quelque 90 personnes membres d'ONG et d'ING du Québec et du Canada: «Les ONG sont-elles toujours avec les populations haïtiennes? Faisons-nous confiance à la compétence des Haïtiens?», demanda l'ambassadeur. Et il invita à «appuyer l'émergence de la société civile», tout en mettant en garde contre la tentation de «considérer Haïti comme une province romaine».

Ces pratiques nouvelles de large consultation, le questionnement nouveau sur la finalité de l'aide, la prise de conscience du caractère prédateur de l'État haïtien, l'appui de plus en plus large au Québec et au Canada au mouvement haïtien pour le changement, le souci politique nouveau d'éviter de réduire le pays aidé à une sorte de proconsulat romain ou de dépendance néo-coloniale, tout cela pourrait faire de l'aide canadienne un modèle positif et une pionnière de la vraie solidarité. C'est dans ce contexte nouveau que l'étude d'un projet de renforcement institutionnel des ONG haïtiennes a été entreprise conjointement par l'ACDI et l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). Le rapport de la mission d'étude recommande qu'une aide soit fournie à ces ONG pour le renforcement de leur capacité organisationnelle: aider les organisations communautaires et populaires à s'organiser elles-mêmes. Une façon d'aider à la base la société à produire son changement et donc à se produire elle-même!

Il faut renverser l'ancienne perspective: la lutte pour le développement en Haïti, et aussi dans tout pays de même régime social, passe par la lutte contre la société d'exclusion et l'État prédateur. Les principales ONG

haïtiennes ont depuis longtemps adopté cette perspective. Il est intéressant de voir le gouvernement canadien et l'ACDI s'ouvrir à une telle démarche plus critique que pragmatique. Ainsi réorientée, l'aide canadienne est susceptible de devenir une aide ciblée à la libération de la majorité haïtienne exclue, au lieu de rester une «aide au développement» vaguement définie, dont finit toujours par profiter surtout la minorité au pouvoir. Mieux vaut aider les opprimés à produire une société de justice que de fournir une assistance sans fin aux victimes d'une société injuste. L'aide canadienne au développement a plus de chance d'atteindre ses objectifs en Haïti, si elle est conçue et pratiquée comme une contribution directe au mouvement social pour le changement.

Bibliographie

- AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI) (1983). *Note sur le programme de coopération canadienne en Haïti*, Ottawa, mars.
- ACDI (1990a). *Notes d'information sur le programme de coopération canadienne en Haïti*, Ottawa, janvier.
- ACDI (1990b). *Programme Haïti. Plan annuel et stratégie de mise en œuvre, 1990-1991*, Ottawa.
- BARTHÉLEMY, Gérard (1989). *Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural haïtien*, Port-au-Prince, Éditions Henri Deschamps et CIDIHCA.
- CONFÉRENCE ÉPISCOPALE D'HAÏTI (CEH) (1988). *Présence de l'Église d'Haïti. Messages et documents de l'épiscopat, 1980-1988*, Paris, Éditions S.O.S.
- CONFÉRENCE HAÏTIENNE DES RELIGIEUX ET RELIGIEUSES (CHR) (1981). «28 novembre 1980 – 28 novembre 1981, un an après: dossier», *Bulletin de la CHR*, Port-au-Prince.
- CHR(1982). *Religieux et promotion humaine*, Port-au-Prince, décembre.
- CORTEN, André(1989). *L'État faible. Haïti et République dominicaine*, Montréal, CIDIHCA.
- DEWIND, Josh et David KINDLEY (1988). *Aide à la migration. Essai*, Montréal, CIDIHCA.
- ENGLISH, Philippe (1984). *L'aide au développement du Canada à Haïti: une étude indépendante*, Ottawa, Institut Nord-Sud.
- HUDON, Jean-Guy (1989). Conférence sur la situation haïtienne et l'aide canadienne.
- MAINTENANT (1970). N° 96, mai.
- MATHURIN, Alliette, MATHURIN, Ernst et Bernard ZAUGG (1989). *Implantation et impact des organisations non gouvernementales. Contexte général et étude de cas Haïti*, Montréal et Genève, Éditions SHSE et CIDIHCA.
- MIDY, Godefroy (1987). *Les jeunes d'Haïti, sentinelles de Dieu. Révolution et chocs culturels*, Port-au-Prince.
- MIDY, Franklin (1972). «L'armée dans les sociétés dépendantes: Haïti», *Nouvelle optique*, vol. 2, n° 6.
- MORAL, Paul (1961). *Le paysan haïtien. Étude sur la vie rurale en Haïti*, Paris, G. P. Maisonneuve & Larose.

RELATIONS (1973). N° 387, avril.

RELATIONS (1983). N° 439, avril.

RELATIONS (1980). N° 461, juillet-août.

TOURAINÉ, A. (1982). *Mouvements sociaux d'aujourd'hui. Acteurs et analystes*, colloque de Cerisy-La-Salle de 1979, Paris, Éditions Ouvrières, Économie et Humanisme.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA (1982). *Rapport du Vérificateur général du Canada à la Chambre des Communes: exercice financier terminé le 31 mars 1982*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada.